



L'incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre

« La puissance militaire fut toujours le plus redoutable écueil de la liberté » Maximilien Robespierre

AVRIL 2003, N° 43

Sommaire :

Un portrait de Robespierre par Gros.	2
Que sont-ils devenus sous l'Empire? Guillaume Liborel	3
Quand les Français redécouvrent la Marseillaise	4 & 7
Participez à l'Assemblée Générale de Lens	5
Courrier des lecteurs	6
Nouvelles brèves	8
La fin du calendrier républicain.	9
Robespierre dans le texte	10

Assemblée Générale de l'ARBR à LENS

Le 17 mai 2003 à 10h00.

Toutes les informations en page 5...

Éditorial de Georges Sentis

docteur en Histoire, président du Comité scientifique.

Ce qui a de décourageant, de prime abord, chez Robespierre c'est que, bien que depuis sa mort beaucoup d'eau ait coulé sous les ponts de Paris et que la course folle du progrès se soit accélérée, ses analyses sont toujours d'actualité. Évidence que, lors de la première guerre du Golfe, l'A.R.B.R. avait évoqué dans un article étudiant l'attitude de Robespierre lors des débats de l'hiver 91-92 sur l'opportunité de déclarer la guerre à l'Empereur d'Autriche François I^{er}.

Évidence que les événements actuels nous amènent à rappeler. Comment en effet ne pas citer quelques unes de ses déclarations au Club des Jacobins :

- « La guerre est toujours le premier voeu d'un gouvernement puissant qui veut devenir plus puissant encore. Je ne vous dirai pas que c'est pendant la guerre que le ministère achève d'épuiser le peuple et de dissiper ses finances (-). C'est pendant la guerre que le pouvoir exécutif déploie la plus redoutable énergie, et qu'il exerce une espèce de dictature qui ne peut qu'effrayer la liberté naissante. »
- « La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique, est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger, pour lui faire adopter ses lois et sa constitution. Personne n'aime les missionnaires armés. »

Mais comment expliquer que tant de politiques et de citoyens aient été, et soient souvent encore, peu sensibles aux analyses de Robespierre. Pour ce dernier, la raison en est les pulsions irrationnelles que les partisans des guerres parviennent à susciter tant chez eux mêmes que dans la population : « Ce n'est point ainsi que raisonnent ceux qui, impatients d'entreprendre la guerre, semblent la regarder comme la source de tous les biens car il est bien plus facile de se livrer à l'enthousiasme que de consulter la raison ». Enthousiasme qui a aussi bien emporté les soldats et les opinions publiques en août 1914 qu'en mars 2003. Enthousiasme qui se brise rapidement face à la réalité (la boue des tranchées de Vimy ou la reconstruction matérielle et politique de l'Irak).

Raison garder est une nécessité dans les périodes troublées; la lucidité de Robespierre un exemple à suivre.



Amis de Robespierre (ARBR)

Maison des sociétés
Rue A. Briand
62000 Arras
Tel/Fax : 03.21.55.30.71

Responsables de Publications :
C. Lescurieux & L. Petit

Amis de Robespierre sur le Net :

Bienvenue

sur le site des
Amis de
Robespierre



www.amis-robspierre.org

contact@amis-robspierre.org

LES PORTRAITS DE ROBESPIERRE (SUITE)

Le portrait de GROS

La multiplication des acteurs du jeu politique à partir de mai 1789 et la demande du public, incitèrent des éditeurs entreprenants à lancer sur le marché de la gravure, ce que nous appellerions aujourd'hui des « trombinoscopes ». Simples profils au physionotrace, gravures éditées par la librairie DEJABIN et qu'annonça la *Gazette de France* en novembre 1789, proposant la livraison hebdomadaire de huit portraits, un ensemble de trois volumes pour connaître « Messieurs les députés à l'Assemblée nationale ».

Collaborèrent à cette entreprise considérable, des artistes en renom : MOREAU le JEUNE, LABADYE, et de jeunes talents tels que GROS et ISABEY. Cette initiative ne fut pas unique. Dans l'ordre d'importance, citons celles des graveurs LE VACHER, VILLAIN, DUPLESSIS-BERTAUX. Ce sont les plus connues et les plus importantes de par leur réalisation effective. Le marché était fragile. La marche de la Révolution fit le tri des bons et des mauvais, rejetant dans les ténèbres extérieures de la contre-révolution, les héros du jour.

Ce fut le peintre GROS qui eut l'honneur de dessiner ROBESPIERRE. Une fois le dessin réalisé, il était soumis au modèle qui apposait sa signature sur la feuille où avait été tracé le portrait. Il y notait le nombre d'exemplaires qu'il désirait acquérir afin de les distribuer à ses commettants. Les dessins réalisés furent reliés en trois volumes au XIX^e siècle et offerts au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Notons en passant que la date de naissance gravée est fautive : 1760 au lieu de 1758.

Venons en à la caricature.

Elle fit partie de la collection personnelle de Georges CAIN, conservateur général du musée Carnavalet. A sa mort, il légua ce précieux document au Cabinet des Estampes de ce musée. Comme nous l'avons déjà vu, ROBESPIERRE avait le nez en trompette. GROS l'a accentué.

De quand date cette caricature ?

D'aucuns affirment que GROS l'avait croquée lors d'une séance de la Convention. Or, GROS, qui était un fervent monarchiste, avait quitté la France à cette époque. Aurait-il fait cette caricature d'après la gravure de la collection DEJABIN ? Certains historiens de l'art avancent, non sans raison, que l'auteur de la caricature pourrait être Pierre REVOIL, peintre lyonnais et ami de GROS, qui lui habitait Paris en 1793 et 1794.

Autant de questions qui restent sans réponse. L'essentiel n'est-il pas de posséder un véritable « portrait » de Maximilien ROBESPIERRE.

A suivre...

J. Demouze

GROS : Antoine Jean, baron. Paris 1771- Meudon 1835

Élève de Jacques Louis DAVID.

La Révolution verra GROS devenir officier d'état-major. En désaccord avec la Terreur, il démissionne. C'est sous l'Empire et la Restauration qu'il donnera le meilleur de sa production picturale : *Les pestiférés de Jaffa- La bataille d'Aboukir- Le champ de bataille d'Eylau. Les commandes décoratives de la fin de sa vie (Coupole du Panthéon- Plafond au Louvre) sont huées par la critique. Conduit au désespoir par cette désaffection GROS se suicide.*



Que sont-ils devenus sous l'Empire ?

GUILLAUME LIBOREL (1739-1829)

Né sous Louis XV, mort sous Charles X, juriste de talent, révolutionnaire plus que modéré, élu au Conseil des Anciens, juge de cassation, il a été fait baron par l'Empereur.

Guillaume LIBOREL est né à St-Omer le 29 octobre 1739. Fils unique (et très tôt orphelin) d'un jeune avocat au Conseil d'Artois, il est brillant et précoce élève du collège de St-Omer, tenu par les Jésuites. Il fait sa philosophie à l'université de Douai. Licencié en droit à Paris, il s'inscrit comme avocat au Conseil d'Artois en 1764. Talentueux, il s'impose parmi les nombreux avocats du barreau d'Arras.

En 1767 Guillaume LIBOREL épouse Anne Letombe la fille de notaire royal d'Artois et greffier de la Maréchaussée générale, entrant ainsi dans la bonne société arrageoise. Personnage considéré, il plaide avec succès pour des clients nobles, religieux ou notables influents.

En 1781 il se fait le protecteur de Maximilien ROBESPIERRE qui débute dans la carrière à Arras. Mais dès 1783 ils s'opposent dans le fameux procès du cordonnier Deteuf contre l'Abbaye d'Anchin, remporté par Robespierre. Le fossé entre les deux hommes se creuse quand, en 1788, LIBOREL prend le parti des avocats et procureurs dénoncés par Robespierre.

Avocat, juge à la salle abbatiale de St Vaast, LIBOREL exerce aussi presque continuellement la charge d'échevin de la ville d'Arras dès 1774 et jusqu'à la création des municipalités en 1790. Il siège ainsi de droit aux Etats d'Artois. Au sein de l'assemblée du Tiers-Etat d'Artois, il participe à la rédaction du cahier de doléances de la province



LIBOREL joue quelque temps un rôle politique important dans les premières années de la Révolution. Élu au conseil général de la commune d'Arras en 1790, il met en place la garde bourgeoise chargée du maintien de l'ordre. De juillet 1790 à août 1791 il est élu administrateur du district et en préside le Directoire.

Puis, considérant sans doute que les choses évoluent plus qu'il ne l'aurait souhaité, LIBOREL abandonne ses responsabilités et préfère s'éloigner d'Arras. Il s'installe avec sa famille (qui compte 9 en-

fants) à Arques. Après la chute de Robespierre, il est nommé président du tribunal du district de St-Omer et joue les modérateurs dans la Société populaire locale.

En 1795, sous le Directoire, le Pas-de-Calais l'élit au Conseil des Anciens où il siège jusqu'en 1799. Sous le Consulat LIBOREL est élu par le Sénat juge à vie au Tribunal de Cassation.

Le premier consul lui attribue la Légion d'Honneur en novembre 1803, et l'empereur le fait baron en 1808. Il contribua sans doute au choix de St-Omer comme siège de la Cour d'Assises du département

Louis XVIII met fin à sa carrière de juge de cassation mais le console en le faisant officier de la Légion d'Honneur et conseiller honoraire. Le roi confirme également son titre de baron, avec majorat attaché à la ferme de Fillescamp (dans le Ternois).

LIBOREL, âgé de 90 ans, meurt à Paris le 22 avril 1829.

Sources : *Cinquante figures du Pas-de-Calais pendant la Révolution et Dictionnaire Biographique du Pas-de-Calais* de 1879)

Christian Lescaroux



Quand les Français redécouvrent le drapeau tricolore et la Marseillaise.



Cet article doit beaucoup au texte introductif d'une étude de La Marseillaise de Michel Vovelle intitulé *De Berlioz à Gainsbourg. Histoire d'un hymne*. Nous avons pris la liberté d'emprunter certains de ses paragraphes en prenant garde de ne pas les modifier, certain que le lecteur y trouverait son compte. Nous les avons signalés par ce signe (#).



(Suite du numéro 42)

Il est adopté comme hymne national par les décrets du 4 frimaire an II (24 novembre 1793) et du 26 messidor an III (14 juillet 1795). Interdit sous l'Empire et la Restauration, redevenu sans audace l'hymne officiel de la République en 1879 (Gambetta signale simplement que le décret de messidor an II n'a jamais été abrogé !), ce chant ressurgit néanmoins aux moments les plus tragiques (passage de la Bérézina, formation du dernier carré à Waterloo, Commune de Paris...) pour rappeler qu'il est non seulement révolutionnaire mais aussi consensuel et fraternel.

Elle devient à la Belle Epoque un monument sacré : Paul Doumer tranche : " La Marseillaise est le chant national de la France, elle est intangible ". Un immense effort de pédagogie civique accompagne cette affirmation : on en fait l'orchestration à l'usage des musiques militaires (1887), on en prescrit l'enseignement dans les écoles. Mais l'hymne est aussi victime de son succès officiel : il se vide de sa puissance révolutionnaire pour les masses ouvrières qui lui préféreront La Carmagnole puis l'Internationale à partir de 1888.

Si l'Union sacrée se fait aussi autour de La Marseillaise pendant la Première Guerre mondiale, elle devient vite le seul hymne des ligues d'extrême droite qui marchent sur l'Assemblée nationale le 6 février 1934 abandonnée qu'elle est par les Communistes français comme en témoigne le poème d'Aragon *Hourra l'Oural**.

Dénaturée dans sa patrie d'origine, La Marseillaise paradoxalement conserve, hors de ses frontières, sa vocation révolutionnaire dans une Europe en révolution : Lénine, lors de son retour à Petrograd, en 1917, a été accueilli aux accents de La Marseillaise et de L'Internationale, de même qu'on la chante de l'Allemagne à la Hongrie en révolution. La proclamation de la République espagnole, en 1931, se fait également aux accents de La Marseillaise.



L'alliance historique du Front populaire amène le parti communiste à réviser sa position sur La Marseillaise et le drapeau tricolore. Plus question d'abandonner à l'ennemi de classe le privilège des valeurs patriotiques. Lors de la prestation de serment du Front populaire au stade Buffalo, le 14 juillet 1935, Jacques Duclos proclame : " La Marseillaise est un chant révolutionnaire, un chant de liberté ". Et Maurice Thorez précisera : " Nous ne voulons pas laisser au fascisme le drapeau de la grande Révolution ni même La Marseillaise

des soldats de la Convention. "

La Seconde Guerre mondiale a scellé, sur fond d'héroïsme, les luttes de la Résistance à l'esprit du Front populaire. Elle a rendu à La Marseillaise, proscrite par le régime de Vichy, toute son épaisseur d'hymne patriotique, auprès duquel le pitoyable *Maréchal nous voilà* fait piètre figure. Dans les manifestations interdites, les maquis, les prisons, au pied du peloton d'exécution, c'est La Marseillaise, parfois associée à l'Internationale, qui surgit, telle qu'Aragon l'a évoquée dans sa Ballade de celui qui chantait dans les supplices.

Le général de Gaulle chantant La Marseillaise lors de la Libération de Paris, comme à la cathédrale de Chartres, couvre de son autorité cette Marseillaise. Dès septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour "célébrer la libération et ses martyrs".

Le caractère d'hymne national est, comme le drapeau tricolore, à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).

Suite p. 7...

• Il ne se passe guère de jour où, par la poste, par fax ou par Internet nous ne recevions du courrier d'amis ou de simples curieux intéressés par le personnage de Robespierre ou par nos activités. En voici quelques échos :

Un grand merci à notre ami M. Alain B. de Bagneux qui nous a joint à son courrier ce portrait de Robespierre déniché sur un marché à Barcelone.

Une amie japonaise Kuniko O. de Tokyo s'intéresse beaucoup à la Révolution à Robespierre (et la littérature française) et nous fait part, par Internet de ses réflexions dans un excellent français ..

« ... La vie orageuse de Robespierre me paraît le combat du vice par la Vertu. La Vertu est enchaînée par une loi très sévère mais le Vice est libre et peut tout faire pour sa victoire. Donc le Vice est plus puissant que la Vertu comme le montre le marquis de Sade... Il me semble que dans la politique , la Vertu doit quelquefois s'emparer des armes du Vice pour le vaincre. Robespierre dit « Je suis fait pour combattre le crime non pour le gouverner ». mais à l'égard de la politique il faut combattre et gouverner le crime par un peu de Vice , n'est-ce pas ? ... »



Voilà une opinion qui peut nourrir un débat que le FORUM de notre site (www.amis-robespierre.org) accueillera volontiers.

Chris C... de l'Université de Memphis qui étudie l'histoire de l'Europe et qui a adhéré à l'ARTR nous écrit le 20 mars :

« Congratulations for the correct policy of France concerning the Irak crisis . Oh, by the way, I am European Too- Romanian. Vive la France and please answer me back »

Tous nos remerciements également à notre amie Olena S. professeur de français à Ternopil (Ukraine) qui communique régulièrement par Internet et nous a envoyé par la poste plusieurs documents dont cette copie d'un portrait de Robespierre qui figure dans le musée de sa ville.



Parlant de ce qui se dit dans son pays sur la Révolution française elle nous écrit : *« Nos écoliers étudient la Révolution française et ils connaissent les noms de Robespierre , Danton, Marat. Mais leurs connaissances sont générales et ils n'étudient pas les faits en détail. Mais autrefois la Révolution a été plus populaire. J'entends par cela que beaucoup de livres sur ce sujet ont été publiés (par exemple j'en ai 18 dans ma collection personnelle). Nous avons aussi pu voir les films sur la Révolution. C'est pourquoi tout le monde a connu ces sujets plus ou moins.*

En 1989 quand vous avez célébré le bicentenaire de la Révolution , nous en avons beaucoup parlé dans notre pays et on a pu voir beaucoup de sujets français par la télévision.

La prise de la Bastille et la Révolution française sont estimés en principe comme des événements progressistes, comme le commencement de la démocratie en Europe. Cette opinion est restée la même bien qu'il y ait des débats.

Concernant Maximilien Robespierre , actuellement on ne parle pas beaucoup de lui . Il n'y a pas de nouveaux livres historiques et les livres populaires sont différents. Quelques articles le nomment « tyran » et « dictateur », les autres le défendent . C'est vrai, autrefois l' opinion a été plus tolérante...A vrai dire , j'étudie le français parce que je veux lire les œuvres des historiens français et les œuvres de Robespierre dans le texte . Je veux avoir mon opinion personnelle »

Максимилиан
РОБЕСПЬЕР



Quand les Français redécouvrent la Marseillaise (suite et fin)

L'auteur.

Rouget de Lisle, né en 1760 à Lons-le-Saunier, d'une famille de petits notables, a fréquenté l'école du génie de Mézières. D'une garnison à l'autre, entre 1784 et 1789, il a mené la vie d'officier, mais sa passion de rimer et de composer, l'ont conduit dans le Paris de la Révolution, où il a tenté modestement sa chance dans les opéras au goût du jour.

Lorsqu'il reprend du service en 1791 à Strasbourg, cet auteur dilettante est aussi un officier patriote. Dans cette ville frontalière, dont le maire Dietrich, riche industriel, rallié avec modération à la Révolution, est encore un homme en vue, la rencontre s'opère avec les officiers de la garnison, nobles libéraux ou roturiers. Leur patriotisme encore inébranlé les rend suspicieux à l'égard des émigrés et des contre-révolutionnaires. Rouget de Lisle appartient à l'élite de la société des Amis de la Constitution qui dirige le mouvement et dont une affiche proclame : " Aux armes citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé. Il faut combattre, vaincre ou mourir... ". Les paroles de la marseillaise sont déjà sur toutes les lèvres...

Révolutionnaire modéré, un temps suspect, auteur de quelques romances et opéras, il vit dans l'ombre sous l'Empire et la Restauration jusqu'à son décès à Choisy-le-Roi en 1836.

C'est au cœur de la Grande Guerre, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.

La partition .

Que serait la portée symbolique de l'œuvre sans sa charge musicale ? Rares sont les morceaux qui ont donné lieu à tant de reprises, exercé une telle fascination sur les compositeurs. Une faveur qui peut s'expliquer par le potentiel de la ligne mélodique, l'efficacité de la construction, l'impact de l'accroche...

En quelques semaines, l' "Hymne des Marseillais" est diffusé en Alsace, sous une forme manuscrite ou imprimée, puis il est repris par de nombreux éditeurs parisiens. Le caractère anonyme des premières éditions a pu faire douter que Rouget de Lisle, compositeur sans éclat, en ait été réellement l'auteur. Il est admis aujourd'hui qu'à lui seul en revienne la paternité.

Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise qui, dès le début, a été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant. Ainsi, Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle en 1830. En 1879, la Marseillaise est déclarée hymne officiel sans que l'on précise la version, et un grand désordre musical pouvait se produire lorsque des formations différentes étaient réunies. La commission de 1887, composée de musiciens professionnels, a déterminé une version officielle après avoir remanié le texte mélodique et l'harmonie.

Valéry Giscard d'Estaing, faisant retoucher en 1974 son rythme d'exécution, est soupçonné d'en faire une Marseillaise oratorio. En 1981, François Mitterrand revient à une adaptation de la version de 1887 : c'est elle qui nous entendons aujourd'hui.



* Extrait de "Réponse aux Jacobins" in *Hourra l'Oural* d'Aragon.

*(...) Je salue ici
ceux qui se mutinèrent au Chemin des Dames
en mil neuf cent dix-sept.*

*Je salue ici
ceux qui surgirent de la boue avec
à la bouche un grand cri
et tournèrent
leurs armes du côté de la Marseillaise.*

*(...) Je salue ici
l'Internationale contre la Marseillaise
Cède le pas ô Marseillaise
à l'Internationale car voici
l'automne de tes jours voici
l'Octobre où s'obscurcit tes derniers accents [...]*

Laurent Petit

Nouvelles brèves

RETROUVAILLES

Il y a plusieurs années nous recevions un exemplaire d'un mémoire de Melle Florence DUPIN, étudiante, consacré à AUGUSTIN ROBESPIERRE. Malgré nos efforts nous ne parvenions pas à établir le contact avec l'auteur qu'en nous disait repartie au Canada. Comme les biographies du frère de Maximilien sont rares et qu'elles suscitent l'intérêt de nombreux amis, nous avons pris la liberté d'en publier un certain nombre d'exemplaires sous forme de brochures. Or nous venons de recevoir un courrier de M^{lle} DUPIN qui demeure à TORONTO (Canada) et qui a découvert notre existence par notre site Internet. Elle nous apprend qu'elle s'apprête à publier en librairie le travail qu'elle a fait sur Augustin Robespierre. Elle a la gentillesse de ne pas s'offusquer de la publication par nos soins de son ouvrage. Quant à nous, nous nous réjouissons d'apprendre que c'est un large public qui va pouvoir désormais mieux connaître celui qui n'est pas que le frère de l'Incorruptible mais aussi un éminent Conventionnel.

Par la même occasion FLORENCE DUPIN qui est aujourd'hui journaliste, nous apprend qu'elle n'est pas Canadienne, mais Française originaire de LIEVIN (Pas-de-Calais) et, qui plus est, apparentée à la famille CARRAULT, dont nous connaissions déjà une descendante, Mme Viviane BARBIEUX, membre de notre association.

Au Salon du livre d'Expression Populaire à Arras le 1^{er} mai, les publications de l'ARBR seront présentes.

Fort du succès remporté l'an dernier, les organisateurs de ce salon ont vu plus grand encore et réuniront sous un immense chapiteau (Grand'Place) plus de 40 auteurs, et une quinzaine d'éditeurs. Des animations sont au programme ainsi que des débats d'actualité. Expression populaire et aussi critique sociale sont à l'ordre du jour : excellente occasion pour Robespierre, défenseur du petit peuple, d'être présent dans sa ville natale. Ses amis présenteront quelques uns des textes les plus fameux de celui qui osa dire aux pauvres savetiers malmenés par les bourgeois d'Arras : « *La pire des aristocraties c'est celle des riches* ».

Remerciements

Avec une ponctualité remarquable, la quasi totalité des membres de notre Association a renouvelé son inscription pour 2003 et de nouveaux amis nous ont rejoints. Notre Comité est particulièrement sensible à cette marque de fidélité et y trouve matière à persévérer dans l'action entreprise. Si, vous n'avez pas reçu votre carte 2003 surtout ne manquez pas de nous la réclamer.

Satisfactions

- Le Comité des Amis de Robespierre s'est dit satisfait de la réélection de M. le député-maire de Montreuil-Sous-Bois lors d'une récente élection partielle et lui a transmis ses félicitations, en signe de gratitude pour le vif soutien apporté par M. le Maire de Montreuil aux démarches entreprises pour la réhabilitation de la station de métro ROBESPIERRE située dans sa ville.
- Le Comité a transmis ses remerciements à la municipalité d'Arras qui lui attribue, outre l'habituelle subvention de fonctionnement, une subvention exceptionnelle pour le colloque de novembre prochain à l'Université d'Artois que l'ARBR co-organise avec la Société des Études Robespierriennes.

Vient de paraître :

« *La liberté ou la mort. Essai sur la terreur et le terrorisme* » de Sophie WAHNICH. La Fabrique Editions, 2003. 111 pages. 13 euros

Sur la route des Révolutionnaires de l'Aisne

M. VINOT et l'Association « Pour la Sauvegarde de la Maison de St-Just » organisent le samedi 26 avril après leur AG. de Blérancourt, un périple (en autocar) vers St Quentin, Guise et Ribemont sur les traces de Gracchus Babeuf, Camille Desmoulins et Condorcet. Il est prévu un départ d'Arras pour les des Amis de Robespierre qui désireraient participer à cette journée. Prévenir au plus vite au 03 21 55 30 71 (tel ou fax). On peut aussi joindre directement M. Vinot : B.P. 126 - 02303 Chauny cedex. Un repas est prévu à St Quentin (22 €).

Pour la réalisation d'un film sur la Révolution française, la RAI, télévision italienne, en tournage à Arras

Débarqués de bonne heure à Arras le samedi 22 mars, Eleonora NICCOLI, réalisatrice pour le compte de la firme « Superquark Speciali » de Rome, et Francesca VENTURI, accompagnées de Patrick WACK, caméraman, et Frank MAZELLY, preneur de son, ont recherché tous les endroits de la ville natale de Robespierre où on pouvait évoquer son souvenir. La même équipe et son attirail ont investi l'Office Culturel d'Arras une bonne partie de l'après-midi pour filmer le comité directeur des « Amis de Robespierre » en réunion. Ils ont aussi interviewé Mme Francine LHOSTE et M. Arsène DUQUESNE, tous deux apparentés de la famille Robespierre.

D'autres séquences de ce long métrage de deux heures, consacré à la Révolution (et qui sera diffusé en Italie à l'automne prochain) devaient être tournées ensuite à Paris et Marseille. Ce film important complète une série consacrée aux grands hommes et grands événements de l'histoire Universelle. Les premiers sujets traités furent : l'Odyssee, puis Christophe Colomb, Léonard de Vinci etc... Napoléon 1^{er} sera l'un des prochains.

LA FIN DU CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

Le calendrier républicain est né le 22 septembre 1793, brusquement devenu le 1er vendémiaire de l'an I. Finies les semaines et les dimanches on ne se repose plus que tous les dix jours et les noms des saints disparus, sont remplacés par des noms d'objets.

On peut supposer que ce changement a dû beaucoup perturber la vie des citoyens.

Et voilà que pour ceux qui avaient mis longtemps à s'y habituer, il a fallu, 13 ans plus tard, tout recommencer. On revient à l'ancien calendrier.

Un retour progressif.

Dans le premier ALMANACH DU PAS-DE-CALAIS, publié en l'an X par la préfecture, le calendrier qui figure en tête de l'ouvrage est encore décadaire. Mais les noms de saints sont réapparues (le concordat a été signé le 8 avril 1802).

Il y est précisé que « les jours décadaires sont les seuls fériés reconnus par l'autorité nationale, mais que l'obligation des jours fériés n'est obligatoire que pour les autorités constituées, les fonctionnaires publics et les salariés du gouvernement ».

Les autres citoyens peuvent à nouveau prendre le dimanche pour jour de repos.

On dit toutefois : « le calendrier républicain est celui de République. Il est celui de tous les Français ; les autres appartiennent à tel ou tel culte et n'ont rien de national.. »

Et on ajoute : « Ainsi donc l'annuaire républicain n'est pas, comme le prétend encore un petit nombre de personnes abusées, une de ces institutions révolutionnaires que doit emporter le torrent qui entraîne successivement tout ce qui n'a été que le produit de la passion et de l'esprit de parti.

L'époque qui a ramené la révolution française à ses principes primitifs est une époque de consolidation pour le calendrier décimal, parce que, comme la République, il est fondé sur le principe de la froide et impartiale raison et qu'il doit durer autant que la République ».

« On peut même prévoir, ajoute le secrétaire général de préfecture qui a rédigé ce texte, l'époque prochaine où il finira par être celui de toutes les nations éclairées.. parce qu'il est le plus raisonnable, le plus exact et le moins sujet aux variations.

Et pourtant dans l'annuaire départemental de l'an XI les mois républicains sont restés mais il n'y a plus de découpage ni en décades ni en semaines, et, en marge, on a commencé à noter les dates correspondant au calendrier de style grégorien.

En l'an XII les mois demeurés républicains sont désormais divisés en semaines.

En l'an XIII de la république française le calendrier républicain est accompagné du calendrier pour l'an de grâce MDCCCXV.

Deux dates principales sont citées en tête :

L'anniversaire de la fondation de la République : le 1er vendémiaire

Et l'anniversaire de la Prise de la Bastille : le 14 juillet 1789 ou 25 messidor.

On précise aussi que les jours de fête autres que les dimanches sont : La naissance de NSJC, l'Ascension, l'Assomption (le 15 août sera aussi bientôt la Saint Napoléon , jour anniversaire de sa naissance) et la fête de tous les saints.

Le 1er janvier 1806 le retour au calendrier grégorien est définitif.

Christian Lescouroux



ROBESPIERRE DANS LE TEXTE :-

« **Que le peuple ne se laisse pas entraîner dans de fausses mesures.** »

INTERVENTION AUX JACOBINS, LE 25 FÉVRIER 1793

La journée du 25 février 1793 a été marquée par des pillages de boutiques d'épiciers.

Le soir même, aux Jacobins, ces événements ont suscité une discussion parfois tumultueuse.

Ceux qui accusent volontiers Robespierre d'avoir fondé sa popularité sur la démagogie liront avec profit son intervention dans le débat.

« Le peuple a entendu tant de fois invoquer la loi par ceux qui voulaient la mettre sous le joug, qu'il se méfie de ce langage.

Le peuple souffre ; il n'a pas encore recueilli le fruit de ses travaux ; il est encore persécuté par les riches, et les riches sont encore ce qu'ils furent toujours, c'est à dire durs et impitoyables.

Le peuple voit l'insolence de ceux qui l'ont trahi ; il voit la fortune accumulée dans leurs mains, il sent la misère, il ne sent pas la nécessité de prendre les moyens d'arriver au but, et lorsqu'on lui parle le langage de la raison, il n'écoute que son indignation contre les riches, et il se laisse entraîner dans de fausses mesures par ceux qui s'emparent de sa confiance pour le perdre.

Il y a deux causes : la première, une disposition naturelle dans le peuple à chercher les moyens de soulager sa misère, disposition naturelle et légitime en elle-même ; le peuple croit qu'au défaut de lois protectrices, il a le droit de veiller lui-même à ses propres besoins.

Il y a une autre cause ; cette cause ce sont les desseins perfides des ennemis de la liberté, des ennemis du peuple, bien convaincus que le seul moyen de nous livrer aux puissances étrangères, est d'aler armer le peuple sur ses subsistances et de le rendre victime des excès qui en résultent. J'ai été témoin moi-même des mouvements. A côté des citoyens honnêtes, nous avons vu des étrangers et des hommes opulents revêtus de l'habit respectable des sans-culottes. Nous en avons entendu dire : « On nous promettait l'abondance après la mort du roi, et nous sommes plus malheureux depuis que ce pauvre roi n'existe plus ».

Je ne vous dis pas que le peuple soit coupable, je ne vous dis pas que ses mouvements soient un attentat ; mais quand le peuple se lève ne doit-il pas avoir un but digne de lui ? mais de chétives marchandises doivent elles l'occuper ? Il n'en a pas profité, car les pains de sucre ont été recueillis par les mains de valets de l'aristocratie, et en supposant qu'il en ait profité davantage, quels sont les inconvénients qui peuvent en résulter ? Nos adversaires veulent effrayer tout ce qui a quelque propriété. Nos adversaires veulent persuader que notre système de liberté et d'égalité est subversif de tout ordre et de toute sûreté.

Le peuple doit se lever, non pour recueillir du sucre, mais pour terrasser les brigands.. »

~~~~~

Ce texte doit se lire dans le cadre de la lutte que mène Robespierre pour refaire l'unité de la Convention autour des positions montagnardes. Il combat, appuyé par Marat, les attaques des Enragés qui par leurs outrances donnent corps aux accusations d'anarchistes (à comprendre comme auteurs de troubles populaires) proférées depuis longtemps par les Brissotins contre la Montagne. Il s'agit ici d'une opération de séduction envers la Plaine (nous sommes des hommes de Salut Public et non de désordre) et d'une nouvelle justification des mouvements populaires passés et à venir : justifier des pillages, c'est tendre la perche à ceux (les Girondins) qui assimilent l'insurrection légitime à un trouble illégal.



Samedi 17 mai 2003  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
des *Amis de Robespierre (A.R.B.R.)*

À la Maison syndicale de Lens (62)  
32, rue Casimir Beugnet  
Tel : 03.21.78.22.35

Ordre du jour .

**10h00** Début de l'Assemblée Générale :  
Allocation de bienvenue du Président  
Rapport moral  
Rapport financier  
Etat des actions en cours  
Projets  
Questions diverses  
Election du nouveau Comité Directeur.



**Repas**

**14h30** Projection du film de Stelio Lorenzi « LA TERREUR et LA VERTU ».

*Voir le plan d'accès joint à ce bulletin...*

*Les documents ci-dessous sont disponibles en version imprimable sur notre site (page Assemblée Générale)*

M<sup>me</sup>, M., M<sup>lle</sup> \* .....

**Candidature**

se porte candidat (è) au Comité Directeur de l'*ARBR*.

Signature :

\* Rayer les mentions inutiles

M.....  
participera à l'Assemblée Générale et retient ..... Repas.

**Inscription**

**IMPERATIF : A renvoyer avant le 10 mai 2003**

..... en joignant un chèque (libellé à l'*ARBR*) de 22€ par repas  
ARBR Maison des Sociétés 62000 ARRAS

**Assemblée Générale ordinaire de l'*ARBR* du 17 mai 2003.**

**POUVOIR**

Je soussigné.....

donne pouvoir à M..... Pour me représenter aux votes de l'Assemblée Générale ordinaire des membres de l'Association départementale des Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la Révolution (A.R.B.R.) dont le siège sociale est à Arras ( Maison des sociétés, rue A. Briand).

Signature précédée de « *Non pour peur* »

A renvoyer avant le 15 mai 2003

..... à  
ARBR Maison des Sociétés 62000 ARRAS